

PROTECTION SOCIALE

La maîtrise médicalisée des dépenses a généré un peu plus de résultats que prévu l'an dernier. Ils sont néanmoins contrastés selon les types de médicaments.

L'assurance-maladie a économisé plus qu'attendu en 2011

Le gouvernement réunit aujourd'hui le comité de pilotage des dépenses d'assurance-maladie, qui devrait faire état du respect du plafond voté par le Parlement en 2011, et même d'une sous-consommation de l'enveloppe. Parmi les explications figurent les bons résultats de la « maîtrise médicalisée » des dépenses de remboursement. Celle-ci fait chaque année l'objet d'un programme d'actions ciblées de l'assurance-maladie, visant à sensibiliser les médecins sur leurs prescriptions.

L'an dernier, les économies ont atteint 612 millions d'euros, soit davantage que l'objectif (551 millions), selon un bilan détaillé de la CNAM. Il souligne « de bons résultats globaux concernant le médicament »,

avec 333 millions d'euros économisés à la clef (contre 261 millions visés), même si la situation diffère beaucoup selon les molécules. Les résultats sont meilleurs que prévus pour les anti-cholestérols, les anti-ulcéreux et surtout les anti-ostéoporotiques (près de 50 millions économisés pour les médicaments contre l'ostéoporose, dont les remboursements ont chuté de 13,8 % l'an dernier). En revanche, les objectifs sont loin d'être atteints pour les antalgiques et les antibiotiques, même si les remboursements de ces derniers ont baissé de 1,1 %.

Déception sur les ALD

L'assurance-maladie met aussi en avant de bonnes performances sur les arrêts maladie (objectifs d'éco-

BILAN DE LA MAÎTRISE DES PRESCRIPTIONS EN 2011

ÉCONOMIES, EN MILLIARDS D'EUROS

	PRÉVU	RÉALISÉ
TOTAL	551	612
DONT :		
MÉDICAMENTS	261	333
INDEMN. JOURN. ET TRANSPORTS	165	217
KINÉ	50	47
AFFECTIONS LONGUE DURÉE	40	16

nomies dépassés), les dépenses de kinésithérapie et de transport sanitaire (objectif presque atteint). Les économies sont décevantes sur les affections de longue durée : celles-ci sont prises en charge à 100 % pour les traitements en lien direct avec l'affection, mais il s'agit de s'assurer que les médecins ne valident pas le remboursement à 100 % de médicaments sans lien avec l'ALD.

Et il reste un gros point noir qui avait déjà été identifié, concernant les médicaments génériques (« Les Echos » du 7 février) : le taux de délivrance de génériques quand un tel traitement est disponible est tombé à 76,2 % fin décembre, contre un objectif de 80 %.

ÉTIENNE LEFEBVRE